CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la sécurité, des institutions et du sport

Stratégie pénitentiaire de l'Etat du Valais

Réforme de fond « Vision 2030 »

12 | 11 | 2018



PRESSE

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

7 novembre 2018

Conférence de presse – Présentation des principes de la stratégie pénitentiaire

Le Conseil d'Etat a adopté les principes d'une stratégie pénitentiaire visant à réformer le système actuel. Elle s'inscrit dans le programme gouvernemental comme une priorité du domaine de la sécurité publique. Nouvelles constructions, réaffectations et assainissements sont au programme et permettront d'augmenter sensiblement la capacité pénitentiaire dans un cadre adapté à la plupart des régimes de détention.

Date et heure	**Lundi 12 novembre 2018 – 10.00 heures**
Lieu	**Espace Porte de Conthey – Sion**
Intervenants	**Frédéric Favre** Chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) **Georges Seewer** Chef du Service de l'application des peines et des mesures (SAPEM)

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : information@admin.vs.ch

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

12 novembre 2018

Stratégie pénitentiaire de l'Etat du Valais

Réforme de fond « Vision 2030 »

Le Conseil d'Etat a adopté les principes d'une stratégie pénitentiaire visant à réformer le système actuel. Elle s'inscrit dans le programme gouvernemental comme une priorité du domaine de la sécurité publique. Nouvelles constructions, réaffectations et assainissements sont au programme de ce plan ambitieux qui, à terme, devrait augmenter la capacité pénitentiaire de 97 places et doter le Valais d'établissements adaptés à la plupart des régimes de détention. Devisé à 90 millions de francs d'investissements bruts, dont 65% à charge du canton et 35% de la Confédération, ce projet nécessitera la création de quelque 80 emplois. D'importantes synergies seront développées avec les cantons du concordat latin, dont la conférence des chefs de département a salué et approuvé le projet global.

Situation actuelle

Aujourd'hui, la capacité pénitentiaire du canton du Valais est de 268 places, réparties entre les établissements de Brigue, Crêtelongue, Pramont et Sion. Brigue et Sion accueillent principalement de la détention avant jugement, mais offrent aussi quelques places pour l'exécution de courtes peines ou de semi-détention. Le site de Crêtelongue est dédié à l'exécution des peines en régime dit de basse sécurité, alors que Pramont abrite le centre éducatif pour les jeunes adultes et mineurs. Reste le centre d'exécution de la loi sur les mesures de contraintes, ou centre LMC, implanté également sur le site de Crêtelongue et dédié exclusivement aux détentions administratives.

La situation actuelle présente les principaux problèmes suivants : vétusté de certains locaux (Crêtelongue datant de 1931 et Pramont de 1978), conditions de détention ne répondant parfois que partiellement aux exigences, exécution d'un même régime sur plusieurs sites, exécution de certains régimes dans un établissement inadéquat, absence de places pour certains régimes spécifiques (même en tenant compte des établissements des cantons du concordat latin), manque général de places à disposition.

Ces constats démontrent un réel problème de sécurité publique, identifié dans le programme gouvernemental arrêté par le Conseil d'Etat en 2017.

Le chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport Frédéric Favre a dès lors mis sur pied, début 2018, un groupe de travail rassemblant des spécialistes du domaine pénitentiaire ainsi que deux collaborateurs du Service des bâtiments, monuments et archéologie. Mission leur a été confiée d'élaborer un concept global pour doter à moyen terme le Valais d'une stratégie pénitentiaire répondant aux besoins et garantissant des conditions de détention adaptées à chaque régime spécifique.

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : information@admin.vs.ch

Stratégie pénitentiaire « Vision 2030 »

La stratégie, dont les principes ont été adoptés par le Conseil d'Etat, devrait garantir à terme une capacité pénitentiaire de 365 places au total et nécessiter la création de quelque 80 emplois. L'investissement immobilier est évalué à 90 millions de francs au total, dont 58.5 millions à charge du canton et financés par le fonds FIGI (fonds de financement de l'investissement et de la gestion des immeubles de l'Etat). La différence, soit 31.5 millions de francs (35% du coût global), est couverte par l'Office fédéral de la justice, en application des bases légales en vigueur.

La mise en œuvre de la stratégie pénitentiaire « Vision 2030 » est planifiée en quatre étapes, échelonnées sur les dix prochaines années.

La première phase concerne l'établissement pénitentiaire de Crêtelongue. Avec la construction d'un nouveau bâtiment cellulaire de 80 places, il deviendra un centre dévolu à l'exécution des peines de basse sécurité et de sécurité renforcée. Un bâtiment annexe de 24 places sera également érigé pour accueillir les régimes de semi-détention et de travail externe. Quant à l'actuel centre LMC, il sera réaffecté pour des ateliers fermés.

La prison de Sion fait l'objet de la deuxième étape de travaux. Elle restera essentiellement destinée à la détention avant jugement pour hommes. Le déplacement des régimes de semi-détention et de travail externe à Crêtelongue permettra néanmoins de réaffecter une aile pour la détention avant jugement et l'exécution des peines pour femmes. Il s'agit d'un régime qui n'existe à l'heure actuelle pas en Valais et qui répondra à un besoin avéré. D'autres travaux de restructuration sur le site de Sion permettront le regroupement de toutes les activités du service médical, l'installation de salles d'auditions, de locaux d'attente ainsi que d'ateliers supplémentaires.

Un nouveau bâtiment dévolu à la détention administrative (LMC), d'une capacité de 20 places, sera également construit à l'ouest de la prison de Sion. Les terrains à disposition permettent une extension facilitant l'aménagement d'un centre conforme aux différentes exigences de ce régime particulier et la mise à profit de synergies.

La troisième étape est consacrée à la prise en charge de détenus sous le coup d'une mesure thérapeutique institutionnelle (art. 59 al. 3 CP). Elle est aujourd'hui exclue en Valais, alors que la prise en charge hors canton représente un coût important et que le nombre de places ne répond plus du tout au besoin. La construction d'un nouveau centre de 30 places dans le périmètre de Crêtelongue permettra non seulement de répondre au besoin cantonal, mais d'offrir une solution supplémentaire aux cantons du concordat latin.

La quatrième phase de travaux, menée au centre éducatif de Pramont pour la détention des mineurs et jeunes adultes, prévoit de créer trois nouvelles unités de vie de six places, soit un total de 18 places supplémentaires, la construction de nouveaux ateliers ainsi que l'assainissement du site. Pramont est le seul établissement de Suisse romande dédié à ces régimes particuliers. Il est complet et compte une liste d'attente de placement de 28 jeunes (18 mineurs et 10 jeunes adultes).

La prison de Brigue fait déjà l'objet d'un assainissement qui garantira dans le futur son maintien comme centre de détention avant jugement répondant

essentiellement aux besoins du Ministère public du Haut-Valais. La fermeture définitive de la prison de Martigny est quant à elle confirmée.

Il appartiendra au Grand Conseil de valider les différents crédits d'objet qui lui seront soumis. Les cantons du concordat latin ont pour leur part salué et approuvé le projet global.

Personne de contact

Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport
027 606 50 05

Conférence de presse - 12 novembre 2018

«Stratégie pénitentiaire»
- VISION 2030 -



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Frédéric Favre, Conseiller d'Etat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Sommaire



1. Organisation et situation actuelles du régime pénitentiaire VS
2. Constats et problématiques
3. Groupe de travail : composition et missions
4. Stratégie pénitentiaire 2030
5. Ressources financières et humaines
6. Priorités et échéancier
7. Questions

Intervenants

- **Frédéric Favre**, Chef de département de la sécurité, des institutions et du sport
- **Georges Seewer**, Chef du service de l'application des peines et des mesures

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

1. Organisation actuelle : sites – régimes

Prison de Sion

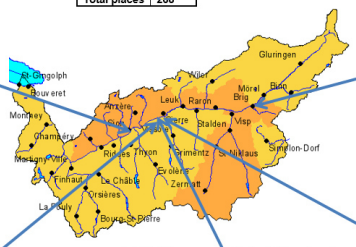


Ch. des Roseaux 8, CP 1080, 1950 Sion

Régimes		places
Détention avant jugement	H	112
Courtes peines aile A	H	16
SD/TE aile A	H	16
Total places		**144**

SAPEM

Total places	**268**



Prison de Brig



Überlandstrasse 40, 3902 Glis

Régimes		places
Détention avant jugement	H	13
Détention avant jugement	F	7
incl. SD / TE	F	
incl. Courtes peines	F	
Total places		**20**

Centre éducatif fermé de Pramont



3977 Granges

Régimes		places
Mineurs & Jeunes Adultes	H	24
Mesures disciplinaires	H	5
Détention avant jugement	H	4
Total places		**33**

Etablissement pénitentiaire de Crêtelongue



Rte du Moulin 85,3977 Granges

Régimes		places
Exécution de peines Basse sécurité	H	53
Total places		**53**

Centre LMC



Rte du Moulin 85,3977 Granges

Régimes		places
Dét. administrative (LMC)	H	18
Total places		**18**

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

1. Situation actuelle

Régime de détention	Sexe	Lieux de détention				Total
		Brig	Sion	Crêtelongue	Pramont	
Détention avant jugement (DAJ)	F	7				**7**
	H	13	112			**125**
Exécution de peine / basse sécurité	H			53		**53**
Semi-détention / travail externe	F	*inclus*				
	H		16			**16**
Courtes peines	F	*inclus*				
	H		16			**16**
Jeunes adultes / Mineurs	H				33	**33**
Détention administrative (LMC)	H			18		**18**
						268

Chiffres de référence : début 2018

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

2. Constats et problématiques relevés

- Conditions de détention ne répondant parfois que partiellement aux exigences
- Exécution du même régime sur plusieurs sites
- Exécution d'un régime dans un établissement non prévu pour cela
- Absence de places pour l'exécution de certains régimes spécifiques, même en s'appuyant sur les établissements des cantons du concordat latin
- Manque général de places à disposition
- Vétusté de certains locaux (Crêtelongue : 1931 !)

Conséquences

➡ Problématique de sécurité publique

➡ Partie intégrante du «programme gouvernemental»

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

3. Groupe de travail

Composition

M. Georges Seewer	Chef du SAPEM, président du GT
M. John Zwick	Chef suppléant de l'unité exécution des peines et mesures de l'OFJ
M. Kurt Pfeuti	Unité exécution des peines et mesures de l'OFJ
M. Blaise Péquignot	Secrétaire général de la CLDJP
M. Philippe Richner	SBMA, Chef de section GEI, en remplacement de l'architecte cantonal
M. Philipp Jordan	SBMA, Chef de section investissement

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

3. Groupe de travail

Missions

- Réflexion globale sur les régimes et les sites actuels
- Groupement des exécutions de même régime de détention sur le même site
- Proposition d'amélioration des conditions de détention (vétusté = danger)
- Solutions flexibles et pérennes à dégager
- Détention dans le régime adéquat : éviter toute indemnisation
- Gain en efficience budgétaire
- Solutions aux problèmes mis en exergue par l'audit de 2011 et les visites de la Commission nationale de prévention contre la torture (CNPT)
- Prise en compte des besoins du Valais en parallèle à ceux du Concordat latin.

Objectif financier : obtention du subventionnement de 35% de l'OFJ

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

4. Stratégie pénitentiaire 2030

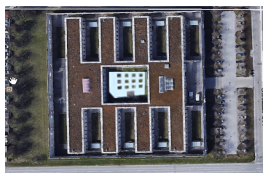
Détention avant jugement : Prison de Sion

Situation actuelle



144 places (hommes uniquement)
- 112 places en DAJ
- 16 places en courtes peines
- 16 places en semi-détention / travail externe

Situation planifiée



140 places (hommes et femmes)
- 112 places en DAJ / hommes
- 16 places en DAJ / femmes
- 12 places en exécution de peines / femmes

Construction d'un bâtiment central
Réorganisation interne

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Conséquences et plus-values

- Regroupement de toutes les activités du service médical
- Réorganisation des locaux administratifs pour le personnel de la prison;
- Création de vestiaires et douches pour le personnel féminin;
- Création d'une salle pour la mise en place d'un système de vidéocomparution;
- Réaffectation de l'aile A pour des femmes (DAJ et exécution de peines);
- Création d'ateliers supplémentaires.

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Exécution des peines : Crêtelongue

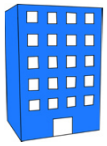
Situation actuelle



53 places : insuffisant
Vétusté des bâtiments (1931)

Sécurité renforcée
Sécurité élevée

Situation planifiée



80 places
Exécution de peine
- Basse sécurité
- Sécurité renforcée
- Courtes peines
- Hommes uniquement



24 places
Exécution de peine
- Semi-détention
- Travail externe
- Hommes et femmes

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Conséquences et plus-values

- L'ensemble des régimes d'exécution de peines réunis sur un seul site;
- Le régime des courtes peines (CP) profite des ateliers de l'EPCL;
- Les recommandations de l'audit de 2011 sont suivies;
- Des places (hautement sécurisées) sont libérées à la Prison de Sion pour être réaffectées à la DAJ;
- Diminution des coûts des placements hors du Canton du Valais;
- Constructions modulables (section fermée);
- Réaffectation de l'actuel Centre LMC pour y faire des ateliers fermés;
- Le cas échéant, des places seront à disposition du Concordat.

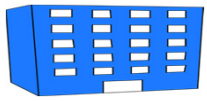
4. Stratégie pénitentiaire 2030

Mesures thérapeutiques institutionnelles (MTI) Site de Crêtelongue

Situation actuelle

Mesures thérapeutiques institutionnelles (MTI)
Art. 59 CP

Situation planifiée



Nouveau centre
Capacité : 30 places / hommes
Emplacement : site de Crêtelongue

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Conséquences et plus-values

- Prise en charge adéquate en Valais possible
- Solution à la problématique des détentions «illicites»
- Synergies avec le centre d'exécution de peines de Crêtelongue situé à proximité;
- Synergies avec les établissements ouverts et avec les partenaires du réseau valaisan (ex : CAAD de Saxon)
- Prise en charge de toute la chaîne thérapeutique en Valais
- Contribution concordataire envisageable (manque actuel dans le concordat latin : 200 places MTI)

4. Stratégie pénitentiaire 2030

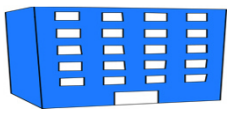
Mesures pour mineurs et jeunes adultes
Centre éducatif fermé de Pramont (CEP)

Situation actuelle



33 places
Seul établissement en Suisse latine
Manque de places
Ateliers à refaire

Situation planifiée



51 places
Construction de 3 unités de vie (18 places)
Nouveaux ateliers
Mise à niveau de l'infrastructure

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Conséquences et plus-values

- Etablissement concordataire – soutien financier
- Solution partielle au manque de places au sein du concordat latin
- Développement d'une expertise reconnue
- Construction de sept nouveaux ateliers polyvalents
- Mise à disposition de bureaux pour les maîtres socio-professionnels
- Assainissement du bâtiment actuel (1978)

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Détention administrative (centre LMC)

Situation actuelle



Bâtiment sur site de Crêtelongue
Capacité : 18 places pour hommes
Conditions de détention sujettes aux critiques

Situation planifiée



Nouveau bâtiment sur le site de la Prison de Sion
Capacité : 20 places (18 hommes et 2 femmes)

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Conséquences et plus-values

- Conditions de détention adaptées aux exigences particulières de ce régime
- Constructions modulables
- Création d'ateliers

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Prisons de Brigue et Martigny

Brigue

- Maintien de l'établissement existant
- Capacité : 20 places de détention avant jugement pour hommes
- Transfert de la détention femmes sur la Prison de Sion

Martigny

- Fermeture décidée dans le cadre ETS 2
- Décision confirmée par décision Chef DSIS du 10 juillet 2018
- Bâtiment remis au SBMA / études en cours pour affectation future

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Récapitulatif

Régime de détention	Sexe	Lieux de détention				Total
		Brig	Sion	Crêtelongue	Pramont	
Détention avant jugement (DAJ)	F		16			16
	H	20	112			132
Exécution de peines - basse sécurité - sécurité élevée	F		12			12
	H			80		80
Semi-détention / travail externe	F			6		6
	H			18		18
Jeunes adultes / Mineurs	H				51	51
Mesures thérapeutiques inst.	H			30		30
Détention administrative (LMC)	F		2			2
	H		18			18
						365

4. Stratégie pénitentiaire 2030

Capacité pénitentiaire

- Capacité actuelle : 268 places
- Capacité à terme : 365 places



+ 97 places

5. Ressources financières et humaines

Ressources financières

Site	Nature	Coût brut	OFJ (35%)	Coût net
Crêtelongue	Cellulaire 80 places	32.0	11.2	20.8
	Bâtiment 24 places	7.5	2.6	4.9
	Centre MTI	20.0	7.0	13.0
Prison de Sion	Bâtiment central	2.0	0.7	1.3
	Réorganisation	2.0	0.7	1.3
	Nouveau centre LMC	8.0	2.8	5.2
Pramont	Bâtiment 18 places	10.0	3.5	6.5
	Ateliers + Assainissement	8.5	3.0	5.5
Total des investissements		**90.0**	**31.5**	**58.5**

Montants en millions de francs

Charge nette pour le canton : 58.5 millions

Ressources humaines

- Création à terme de **80 EPT**

6. Priorités et échéancier

4 phases

1. EPCL : construction des deux cellulaires
2. Sion
   a) Nouveau bâtiment central
   b) Réorganisation (y compris Centre LMC)
3. Centre MTI
4. Pramont

6. Priorités et échéancier

- 4 oct. 2018 : Validation de la planification pénitentiaire valaisanne à la Commission Concordataire Latine (CCL)
- 31 oct. 2018 : Information au CE
- 7 nov. 2018 : Validation des principes de la stratégie par le CE
- 8 nov. 2018 : Validation de la planification pénitentiaire valaisanne à la Conférence Latine des Chef des Départements de Justice et Police (CLDJP)
- 12 nov. 2018 : Information à la COJU et Com SP
- 12 nov. 2018 : Conférence de presse.
- 2019 : Présentation du dossier de première phase au CE puis au GC

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

La sécurité est l'affaire de tous ! Elle a un coût, mais pas de prix



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

7. Questions

